

BUREAU DU CONSEIL DE FONDATION

Communiqué du Bureau relatif à la séance du 12 janvier 2009

Lors de sa séance du 12 janvier 2009, le Bureau a traité des différents points suivants, également portés à l'ordre du jour du Conseil de Fondation du 16.02.2009 :

Conventions

Dans le cadre du renouvellement des conventions FASE-Communes, le Bureau propose, pour en simplifier la prorogation, qu'elles soient reconductibles tacitement d'année en année. Cette clause devrait alors être assortie de conditions claires concernant les délais de dénonciation et de dispositions relatives aux propositions de modifications.

Il a également envisagé d'introduire dans les conventions FASE-Communes et Communes-Centres, l'obligation pour ces derniers de se doter d'un projet institutionnel, à élaborer avant la fin de l'année 2009 sur la base du document-cadre établi par la FCLR.

Les membres du Bureau ont en outre considéré qu'il serait opportun de profiter de la réorganisation dans laquelle s'engage la FASE pour réaffirmer les rôles et compétences de chacun des partenaires.

Centres aérés

Le Bureau a pris connaissance du rapport de la commission Action-Centres et a demandé que les positions des commissaires soient présentées au prochain Conseil afin que les membres de ce dernier se prononcent formellement sur une nouvelle proposition d'aménagement de la grille tarifaire relative aux centres aérés.

Budget 2009

Le Bureau a été informé que la dernière mouture du plan financier pluriannuel propose des budgets équilibrés pour les trois prochaines années.

Pour le budget 2009, cet équilibre peut être réalisé grâce au complément de subvention accordé par l'Etat lors du vote du budget par le Grand Conseil, ainsi que l'octroi d'une subvention supplémentaire des communes. Enfin, les propositions d'économies étudiées par la Commission des finances complètent l'ensemble des mesures qui permettront de confirmer le budget 2009 lors du prochain Conseil de Fondation.

Nouvel horaire scolaire

Le rapport établi par la commission Action-Centres « En prévision de nouveaux horaires à l'école primaire : Propositions de pistes à intégrer dans le mandat du futur GT FASE-GIAP » a été présenté au Bureau.

Celui-ci s'est déclaré favorable à la mise sur pied d'un groupe de travail commun FASE-GIAP pour entamer une réflexion sur les interactions possibles entre ces deux institutions, dans la perspective de la réintroduction du mercredi matin dans la semaine d'école et de l'éventuelle mise en place d'un horaire continu.

Situations de centres et personnel

Enfin, les membres du Bureau ont été informés du suivi de différentes situations de centres et de collaborateurs.